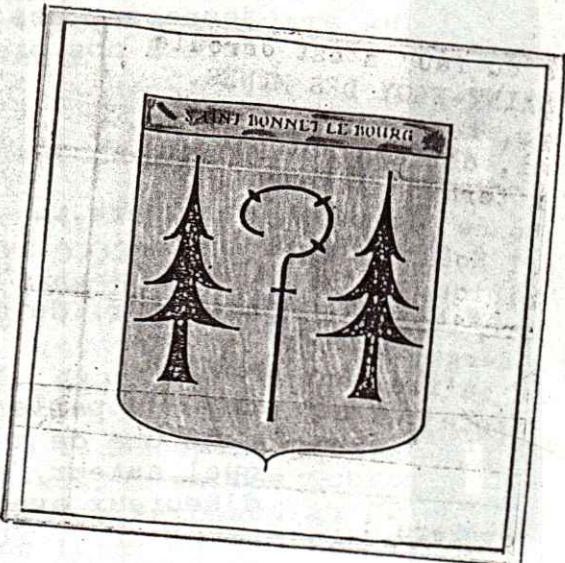


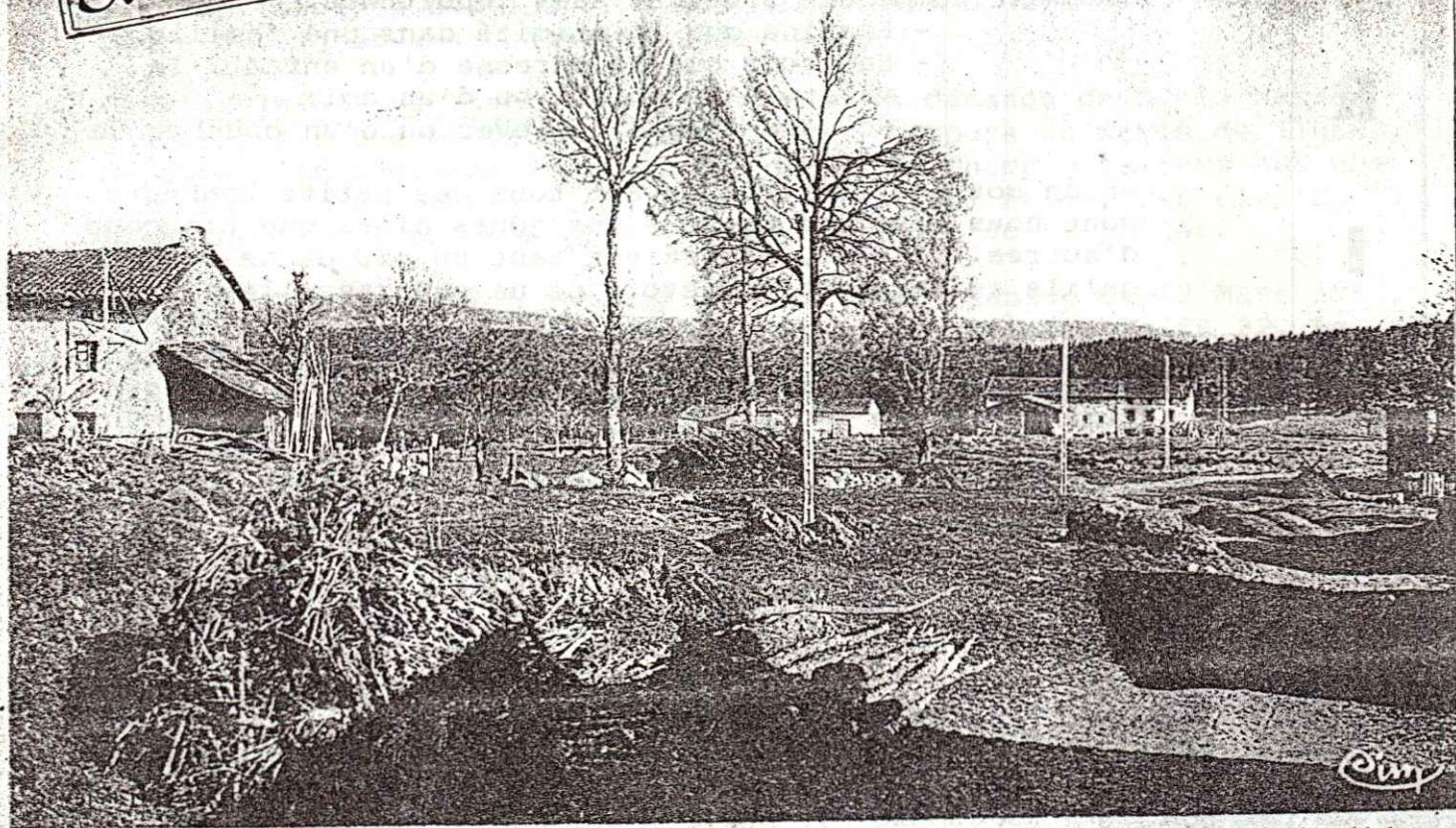


Un homme blanc,
un homme noir,
un homme jaune :
toutes les larmes
sont salées.

Claude AVELINE



Saint BLAISE



ST. BONNET-le-BOURG (P.-de-D.) — La Vaissière

Coll. Thiolas

LE PETIT JOURNAL DU BOURG

N° 22 - Gratuit - Juillet - Août 1993 -
Siège social : Mairie

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Nous avons tous souvent entendu, dans notre jeunesse, ces petites phrases qui résonnent encore très fort à nos oreilles et qui sont pleines de bon sens :

"Ne perds pas ton temps",
"Ne jette pas l'argent par les fenêtres",
"Ne gaspille pas le pain, c'est sacré",
"Ne gâche pas ton talent et ton énergie",
etc...etc...

Toutes ces dépenses inutiles s'appellent, bien sûr, du Gaspillage.

Mais il en est un, dont je n'avais jamais entendu parler et que j'ai découvert, il y a quelque temps, dans une de mes nombreuses lectures. Je ne me souviens plus quel auteur, en effet, écrivait : "Combien ne ferait-on pas d'heureux avec les bonheurs qui se perdent" ?

Cette citation, qui a attiré mon attention, me persuade qu'il existe maintenant une nouvelle sorte de Gaspillage : celui du Bonheur.

Peut-être existait-il dans mon subconscient sous une autre forme ... qui sait. Mais le fait est que les favorisés (nous en faisons peut-être partie) ne font pas attention à tous ces bonheurs qu'ils perdent en les ignorant tout simplement ou en les considérant inconsciemment comme des routines sans importance.

- Routine que l'intimité dans une famille,
- Habitude que la caresse d'un enfant, la visite d'un voisin ou d'un ami;
- accoutumance d'un lever ou d'un coucher de soleil, etc...

en un mot indifférence devant tous ces petits bonheurs dont nous bénéficions tous les jours alors que beaucoup d'autres....hélás, aimeraient tant un peu de ce bonheur qu'ils se feraient un devoir de ne pas gaspiller.

A ce que Montesquieu disait : "il faudrait convaincre les hommes du bonheur qu'ils ignorent, lors même qu'ils en jouissent", je me permettrais humblement de rajouter que le fait de jouir de quelque chose que l'on ignore (a fortiori le bonheur) est déjà du Gaspillage.

Et comme "le bonheur n'est pas le but mais le moyen de la vie" (dixit Paul Claudel), je vous souhaite de tout coeur de ne pas ignorer le vôtre, aussi petit soit-il.

A bientôt.

JMR



L'Art de conserver les papiers

Les papiers de la vie professionnelle.

Vous êtes salarié

1) Les prescriptions à connaître : 5 ans en matière de salaire.

Les actions en paiement de salaires se prescrivent par 5 ans. Vous bénéficiez donc d'un délai de cinq ans pour demander à votre employeur le montant des salaires qu'il ne vous aurait pas réglé.

La prescription de cinq ans vise les salaires proprement dits et leurs accessoires (notamment, les majorations pour heures supplémentaires, les primes, les pourboires, les commissions de VRP, les indemnités de préavis et de congés payés).

En outre, l'action d'un employeur en remboursement d'un trop perçu de salaire exercée plus de cinq ans après le versement est prescrite.

2) 30 ans pour les sommes qui n'ont pas de caractère de salaire.

La prescription de cinq ans ne s'applique qu'aux créances salariales. Le fondement de la prescription quinquennale conduit à écarter toute créance ne présentant pas un caractère de périodicité.

Par conséquent, toute indemnité ou dommages-intérêts réparant un préjudice occasionnellement subi par un salarié, notamment du fait de son licenciement (indemnité de licenciement versée en cas de rupture abusive par l'employeur), se prescrit par trente ans.

NE JETEZ RIEN AVANT DE PRENDRE VOTRE RETRAITE.. Vous pouvez avoir besoin des documents cités ci-dessus et de bien d'autres au moment de percevoir votre retraite, surtout si vous avez eu plusieurs employeurs. Des erreurs ou des oubliés ont pu être commis. Les archives de votre employeur ont pu être détruites ou perdues. Il est donc préférable que vous puissiez apporter la preuve de la réalité d'un emploi, de votre fonction et du montant de votre salaire à une période précise de votre vie professionnelle.

Ainsi, par exemple, pour la reconstitution de carrière, vous aurez besoin, en cas de contestation sur les périodes d'adhésion au régime de retraite, d'accompagner votre réclamation de pièces justificatives, la preuve de votre adhésion étant à votre charge.

A NOTER : Les périodes de salariat sont prises en considération pour le droit à la retraite lorsqu'elles ont donné lieu au versement de cotisations de sécurité sociale. Lorsqu'il ne peut pas être trouvé trace de cotisations correspondant à l'une de ces périodes, ces dernières seront cependant prises en compte si l'assuré apporte la preuve que les cotisations ont été retenues sur les salaires en produisant les fiches de paye, ou les attestations d'employeur certifiées conformes aux livres de paye ou tout document ayant une valeur probante à cet égard, sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux.

Conservez au moins jusqu'à votre retraite : contrats de travail ou lettres d'engagement, bulletins de paye, lettres de licenciement, reçus pour solde de tout compte, certificats de travail, avis d'arrêt de travail en cas de maladie ou d'accident, bulletins de versement des prestations de sécurité sociale, relevés des points de retraite acquis chaque année...

à suivre ...

André GATEAU

Madame Marie-Louise COURTINE
(hameau de La Rouveyre) a
fait une malencontreuse chute
dans sa maison le 09 Juin 93.
Elle a été aussitôt dirigée
sur l'hôpital d'Issoire.

Monsieur Charles NIGOND a été
hospitalisé au CHU de Clermont
Ferrand, pour une période dite
d'observation, du mercredi 09
Juin au Jeudi 17 Juin 1993.

Joyeux
Anniversaire

à nos anciens.



- 88 ans le 30 Juillet pour monsieur DECHELLE Eugène, Albert.
- 84 ans le 01 Juillet pour monsieur DEGEORGES Paul.
- 80 ans le 10 Août pour madame CAMUS née THIOLAS Denise.
- 79 ans le 15 Août pour madame VERNET née VIAILLARD Gilberte.
- 72 ans le 08 Juillet pour monsieur CHADUC Gaston.

Etat civil

Naissances



- le 05 Juin 1993 à Issoire de Déborah, Marine fille de Marie Ange NIGOND et de PICHOT Pierre.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et beaucoup de bonheur pour Déborah.

Dons anonymes

Encore des dons, toujours des dons pour que vive le "PJDB". Bravo et merci aux généreux donateurs qui se veulent toujours anonymes.

- 1 don de 150 F.
 - 4 dons de 100 F.
 - 2 dons de 50 F.
 - 1 don de 25 F.
- depuis la parution du dernier journal.

Monsieur Prosper VERNET a été hospitalisé à Ambert du lundi 03 au samedi 08 Mai 1993.

L'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) du Haut Livradois remercie toutes les personnes qui ont fait l'effort d'acheter une fleur à l'occasion de sa vente annuelle organisée pour la fête des mères.

Le mercredi 07 Juillet 1993, après les cours, commenceront les vacances scolaires d'été. Nous les souhaitons excellentes et ensoleillées pour tous les enfants et leurs maîtres.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire au concours annuel de pétanque (en doublettes à 3 boules) organisé par la société de chasse et qui aura lieu le dimanche 15 Août 1993. Il débutera à 14 heures 30 sur le terrain de Lachaux.

Mesdemoiselles MISSONNIER Marlène (Maliscot) et OTTER Céline (La Grange) ont fait leur profession de foi le jeudi 20 Mai 1993 en l'église de Saint Bonnet Le Chastel.



Marlène

et

Céline



HISTOIRE de la POSTE (1ère partie)

Avant de voir comment elle naquit à Saint Bonnet le Bourg, il semble instructif, voire amusant, de retracer brièvement son histoire à travers les âges, en France puis plus spécialement en Auvergne.

Nous verrons aujourd'hui : l'histoire de la poste en général.

puis : l'histoire de la poste en Auvergne (2ème partie)

enfin l'histoire de la poste à Saint Bonnet Le Bourg (3ème partie).

I) Histoire de la poste en général :

1) L'Antiquité :

En fait, les hommes ont toujours voulu communiquer avec leurs semblables, quelques soient les obstacles et les distances qui les séparaient. Ils se transmettaient alors des messages grâce à des signaux de fumée, des cris, des battements de tam-tam ou certains codes particuliers.

Après la découverte de l'écriture, les premières civilisations du Proche Orient utilisaient des messagers porteurs de tablettes d'argile. Nous nous souvenons tous de l'exploit de ce guerrier athénien qui, en 490 avant JC, pour annoncer la victoire des grecs sur les envahisseurs perses, parcourut, en courant, les 42 Kms qui séparaient Marathon d'Athènes; il mourut d'épuisement à son arrivée et c'est en son honneur que le marathon se court sur 42 Kms 155 aux jeux olympiques.

En Perse, si l'usage des hirondelles n'est peut-être qu'une légende, Cyrus créa, au VIème siècle avant JC, la 1ère poste, en organisant un système de relais. Les coursiers de l'époque étaient des cavaliers qui transportaient des messages dans le but de maintenir les liens politiques et administratifs entre les nombreuses régions de l'immense empire.

2) La Gaule :

D'après César, les gaulois assuraient la transmission rapide des nouvelles par des coureurs se relayant de distance en distance. Les Arvernes pouvaient savoir ainsi le jour même ce qui s'était passé à Orléans au soleil levant.

3) Les Romains :

C'est Auguste qui créa, à Rome, la première poste d'état (cursus publicus) chargée de la transmission des messages officiels ainsi que du transport des personnes et du matériel avec déjà deux vitesses d'acheminement.

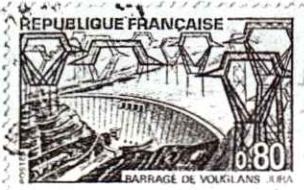
Les voies romaines et gallo-romaines étaient jalonnées de relais fournisseurs de chevaux frais et d'hôtelleries pourvues de vivres et produits divers à l'intention des voyageurs officiels. Cette organisation disparut avec les invasions barbares; il faudra plusieurs siècles avant qu'elle refonctionne aussi parfaitement.

4) Le Moyen Age :

a) Jusqu'au XIème siècle, malgré l'unification de Charlemagne, les réalisations postales, si elles ont existé, ne sont pas connues. Les puissants, malgré tout, ont leur messager :

- En 1231, Saint Louis dispose de 16 chevaucheurs.
- En 1290, Philippe Le Bel n'en utilise que 4.
- En 1419, Jean sans Peur en a 12.

b) Au XIIème siècle, les communautés monastiques ont leur propre système. Certains moines messagers portent à leur ceinture une petite boîte "La Rotula" dans laquelle se trouve une lettre qui circule ainsi de couvent en couvent et qui sert bien souvent de faire part des morts. A chaque étape, le rouleau s'allonge par des condoléances, des prières; il peut, à l'arrivée, atteindre plusieurs mètres (le plus connu : le rouleau de St Vital a une longueur de 9 m. 50 sur 0 m. 25 de largeur).





c) Les universités également ont leurs propres messagers.

Les premières messageries privées font alors leur apparition. La profession est lucrative mais elle comporte de nombreux dangers et les messagers sont souvent dévalisés en cours de chemin.

5) L'essor de la poste d'état :

Deux postes bien différentes voient le jour à 100 ans d'intervalle.

a) La poste aux chevaux :

A côté des "coursiers de cabinets" qui continueront à assurer le transport des informations royales, naîtront des relais installés de 7 lieues en 7 lieues (environ tous les 30 Kms). Le souvenir de cette amélioration nous est laissé par Charles Perrault qui, dans son célèbre conte, dote son chat de bottes de 7 lieues...

Louis XI nomme en 1479 un contrôleur des chevaucheurs qui s'appelleront bien vite des maîtres de poste. Exemple de courses rapides par courriers spéciaux : La Saint Barthélémy, en 1572, est connue trois jours plus tard à Madrid. - Paris Cologne est parcouru en 12 jours et Paris Rome en 8 jours.

En 1584, sous l'impulsion d'Henri III, seront créées 14 routes équipées de 252 relais. La route Paris Lyon restera longtemps un axe privilégié. En 1636, des routes transversales seront mises en service. Paris, Lyon, Rouen seront trois plaques tournantes importantes.

b) C'est Henri IV qui initia la poste aux lettres. Il constata d'abord que les chevaucheurs des écuries du roi acceptaient clandestinement de prendre les lettres et les paquets du public. Plutôt que de sévir, il décréta que ces chevaucheurs seraient en quelque sorte nos premiers postiers sous le contrôle d'un contrôleur général qui deviendra "général des postes" en 1608 puis "surintendant général des postes et relais" en 1629.

Cette transition ne se fit pas sans quelques heurts, car la nomination des maîtres de courrier entamait les priviléges des messageries héritées du moyen âge.

6) Louis XIV :

C'est sous son règne et grâce à son ministre de la guerre, Louvois, que les postes furent instituées d'une main de maître. Un "fermier général des postes" fut désigné à la tête de ce service et dans un "esprit européen".

Le roi signe des traités avec les familles de "Tours et Taxis" qui, de leurs bureaux de Bruxelles, avaient le monopole du transport des lettres dans le St Empire.

7) De Louis XV à Louis XVI :

Les premières malles postes furent confiées à des postillons qui transportaient à l'aide de "brouettes" (véhicules à ridelles ni bâchés ni suspendus) une malle fixée par des chaînes cadenassées.

En 1728, un "grand courrier" surveillant employé de la Ferme, suit ces brouettes.

En 1759, 900 bureaux de poste sont en service; on dénombre alors 12000 lettres privées, traitées à Paris, ne représentant à peu près que 10% des échanges constatés.

En 1763, un service de boîtes aux lettres est créé à Paris et bientôt plusieurs villes finiront par imiter la capitale. Le port des lettres devait être appliqué d'avance à l'aide d'un billet de port payé qui valait 1 sol.

Paris est divisé en 9 circonscriptions dotées chacune d'un bureau; des facteurs en uniforme bleu, plaque sur la poitrine, relèvent les boîtes et attirent l'attention du public en secouant une "claquette".

8) La Révolution :

Au moment où elle éclate, les postes sont devenues un grand service public exploité directement par l'état.

Le 10 Juillet 1791, "l'assemblée constituante" proclame solennellement l'inviolabilité de la correspondance mais il faudra attendre encore longtemps avant que le "Cabinet noir" (sorte de service secret à la solde des gouvernements successifs) ferme ses portes.

Les malles postes remplacent les "brouettes" et se généralisent sur un réseau qui, en 1791, comporte 41 routes de poste dont 14 sont destinées à relier Paris avec les grandes villes de Province.

Sur les routes secondaires, les lettres restent achetées par des transporteurs privés mais en Septembre 1792 la "Convention" décide que les directeurs et contrôleurs de poste ne seront plus désignés un peu arbitrairement mais devront produire au moins un certificat de civisme.

Devant le conseil des anciens on assiste à des discussions passionnées qui bien souvent aboutissent à des solutions précaires.

Le 1er Mai 1793, le bail de la "Ferme des postes", venant à expiration, n'est pas prorogé. La Convention lui substitue une gestion directe avec l'état. La rentabilité de l'affaire est améliorée mais les malles postes sont le point de mire des bandits de grands chemins (voir l'affaire du courrier de Lyon en 1796).

Pratiquement les maîtres de poste et postillons ont la vie pénible d'autant plus que les riches voyageurs de l'ancien régime ont disparu et qu'ils ont organisé pour eux des messageries clandestines entretenues en toute illégalité.

9) Le Consulat :

Bonaparte va alors prendre des mesures d'ordre rigoureuses. A partir du 18 Brumaire, on assiste à la fin des discussions stériles à la tribune. Napoléon nomme des responsables intelligents et efficaces comme les commissaires Le Forest - Gaudin ...

Les postes sont gérées par le Ministre des Finances. On fixe un budget annuel à ne pas dépasser. On détermine des franchises. Loin de chercher à augmenter le produit des postes par la taxe des correspondances administratives, Bonaparte préconise de se contenter de l'économie immense que leur transport procure au gouvernement.

10) Le 1er Empire :

Napoléon règle d'abord la question des priviléges renaissants. A partir du 6 Mars 1805, tout particulier ou messagiste qui passe devant un relais sans en utiliser les chevaux doit verser au maître de poste une indemnité de 25 centimes par poste et par cheval. Cette mesure se révèle salutaire.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire vont remettre à l'ordre du jour la question de la poste aux armées. Deux grands quartiers généraux seront créés, dotés d'une importante structure et à la tête de 12 courriers de 10 malles postes et de 23 chevaux.

Une organisation parfaite n'empêche pas, hélas, l'attaque trop fréquente des courriers. Dès 1794, le transport des espèces pour les fonds des soldats en campagne est supprimé et remplacé par l'envoi d'une reconnaissance (première forme du mandat poste). Les lettres adressées aux soldats paient la taxe jusqu'à la frontière mais sont franches de port sur le territoire. Nombreux sont les courriers attaqués en cours de route et perdus à jamais.

Napoléon avait grande confiance dans son service rapide composé d'estafettes qui partaient et arrivaient tous les jours de Paris aux points les plus éloignés de l'Empire (8 jours pour recevoir une réponse écrite de Milan). Moyennant le versement d'une triple taxe, ce service fut mis à la disposition des particuliers; il survécut jusqu'en 1872 avec la disparition totale de la poste aux chevaux.

11) La Restauration et le grand essor de la poste :

C'est la reprise économique et Louis XVIII en exil en Angleterre avait eu le temps d'apprécier la qualité des malles postes en service dans ce pays; il souhaite en 1818 que la France se dote de véhicules



semblables : 4 passagers sont transportés en plus du courrier à une vitesse moyenne de 11 Kms à l'heure.

Mais en 1823, si Paris est équipé de 200 boîtes aux lettres, les campagnes restent toujours aussi mal desservies. Entre l'Empire et la 2ème République, nous allons assister à deux grandes nouveautés.

a) Création de la poste rurale où résident les 3/4 de la population française.

Au début, seules les municipalités reçoivent le courrier officiel par l'intermédiaire de leurs messagers piétons.

On estime que 225000 Kms de tournées sont nécessaires. Dans un premier temps, les communes ne recevront la visite d'un facteur qu'un jour sur deux. Avec un trajet quotidien moyen de 22 Kms par agent, 5000 facteurs seront recrutés et entreront en service le 1er Avril 1830.

Pour les frais (3 millions de francs) les communes verseront directement leur quote part au trésor et le facteur percevra, pour toute lettre remise à son destinataire, le fameux décime rural.

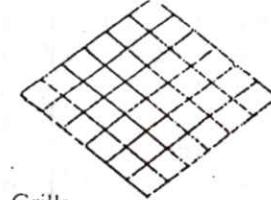
Le succès est tel qu'en 1832, le service rural devient quotidien, tout le problème étant de trouver des agents ayant de bons mollets pour couvrir 20 à 30 Kms par jour à pieds et en même temps sachant lire et écrire.

b) De 1835 à 1848 : on assiste à une lutte pour l'adoption d'un tarif uniforme et donc l'adoption du timbre poste, comme en Angleterre où le système fonctionne déjà avec succès depuis 1839.

C'est la fameuse tarification à 1 penny soit 10 centimes. C'est apparemment peu mais l'augmentation prévisible de la consommation fit que le trésor n'en souffrit pas.

12) 2ème République :

Après la chute de Louis Philippe le 30 Août 1848, l'assemblée accepte la proposition d'Arago et décide qu'une lettre simple (ne pesant pas plus de 25 Gr.) ne coûtera que 20 centimes quelque soit le trajet parcouru. En mai 1858, on taxe à 30 centimes la lettre simple non affranchie. Le 1er timbre français représente la République sous les traits de "Cérès", déesse de l'agriculture, et l'oblitération est faite à l'aide d'un tampon en forme de losange quadrillé.



13) Du second Empire à la première guerre mondiale :

En 65 ans, le nombre des objets transportés est multiplié par 8. Il faut alors recruter du personnel supplémentaire mais ce dernier sera bon marché et on assistera à une prolifération des postiers d'où de nombreux problèmes sociaux. Les malles postes disparaîtront progressivement. La dernière qui assurait le service entre Grenoble et Embrun ne disparaîtra qu'en 1873.

C'est l'apparition du chemin de fer qui porta un coup mortel à cette corporation de maîtres de poste qui avait duré plus de 400 ans. Dès 1845, on met en service des bureaux ambulants permettant le tri à bord des wagons et attelés aux convois de chemin de fer.

Quelques dates :

- 1873 : mise en service de la première carte postale.
- 1874 : naissance de l'union générale des postes, ancêtre de l'union postale universelle. La France y adhère en 1875.
- 1877 : décision de recruter des femmes pour les services postaux.
- 1879 : Adolphe Cochery fut le premier ministre des postes et télégraphes.
- 1881 : création de la caisse d'épargne postale.
- 1900 : 3500 facteurs utilisent un vélocipède.
- 1914/1918 : apparition des femmes factrices.
- 1918 : naissance des chèques postaux.



"Il était une fois l'Auvergne et les Cévennes - La malle-poste.

14) Première guerre mondiale à nos jours :

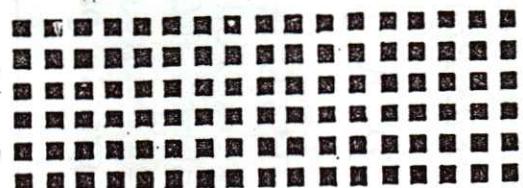
Contentons nous de signaler que durant cette période moderne, cette entreprise des "Postes et Télégraphes" puis "Postes et Télécommunications" sut toujours s'adapter aux besoins de la clientèle avec une rare efficacité, multipliant ses services et utilisant tous les progrès techniques. La poste est aujourd'hui une des premières entreprises françaises (300000 agents - 19,5 milliards d'objets transportés - un réseau de 17000 bureaux - 30 millions de comptes courants gérant 590 milliards de francs de fonds). Son passé est très riche d'enseignements et son avenir très prometteur car lié au développement de l'humanité qui, espérons le, aura toujours plus soif de communication.

Bibliographie :

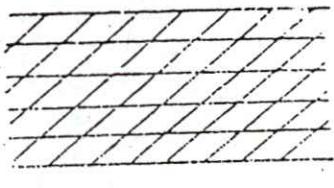
- Documents du centre régional de documentation (CRDP) de Clermont à la bibliothèque universitaire.
- Bibliographie de l'histoire postale française par Pierre Naugaret AD du PDD (2 BIB 1897).
- Quelle belle invention que la poste ! de Paul Charbon
- Les dames de la poste de Cécile Trévou (1 livre savoureux).
- A voir : le musée de la poste à Paris - Boulevard de Vaugirard.

**PRINCIPALES OBLITÉRATIONS
SUR LES PREMIÈRES ÉMISSIONS DE FRANCE**

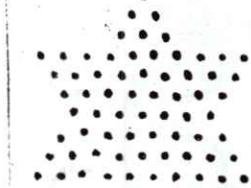
Pierre VEDRINE



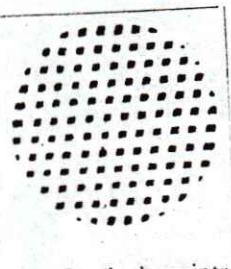
Gros points



Grille sans fin



Étoile



Cercle de points

à suivre



en poste se servent de chevaux de louage, avec des char-
ses de poste & autres équipages, & Postillons pour les
guider sur les Routes où les Postes sont établies, & par
ce moyen vont aussi vite que s'ils courroient la poste,
qu'auquel ne soit permis aux Loueurs de chevaux d'en
donner que pour aller le pas, ou le trot sans Guides,
suivant les Edits & Règlements sur le fait des Postes, &
notamment l'Edit du mois de May 1597 Lettres Patentées
des 2. Septembre 1607. 18. Octobre 1616. & Arrêt de
notre Conseil du 18. Août 1681. qui font défenses à tous
Loueurs de chevaux & autres personnes de donner des
chevaux pour aller en poste, à cheval, & en chaîne, ou
autres voitures avec Guides, sur les Routes où les Postes
sont établies. Et considérant qu'il est important de renou-
veler & confirmer des Loix si utiles & si nécessaires
pour le service de Sa Majesté, & celui du Public, SA
MAJESTÉ, suivant & conformément aux Edits, Let-
tres Patentées & Arrêts du Conseil, & iceux confirmant,
fait très-expreses inhibition à tous Loueurs de che-
vaux, Hôteliers, & autres personnes de son Royaume,
de fournir des chevaux pour aller en poste, soit à che-
val, chaînes ou autres équipages, avec gens pour les
guider, ou pour ramener les chevaux sur les Routes où
les Postes sont établies, mais seulement pour aller le pas
ou le trot, & sans Guides; le tout à peine de confisca-
tion des chevaux, selles, harnois & équipages, & de
trois cens livres d'Amende contre ceux à qui il se trou-
veroit appartenir, & qui contreviendront à la présente
Ordonnance, au profit des Maîtres des Postes, qui tauront
failli & arrêté ledit chevaux & équipages en contravention
à la présente Ordonnance,

Mande & Ordonne Sa Majesté à tous Gouverneurs &
Lieutenans Généraux en ses Provinces, Gouverneurs par-
ticuliers & Commandans de ses Villes & Places, Inten-
dans & Commissaires départis esdites Provinces, de tenir
la main chacun en droit soy, & de donner les ordres
nécessaires pour l'exacte observation de la présente Or-
donnance qui sera publiée & affichée par tout, & ainsi
qu'il appartientra, à ce que personne n'en ignore. FAIT
à Compiègne le vingt-huit Juin mil septcens trente-trois.

Signé, LOUIS; Et plus bas, PHELYX PEAUX.

ORDONNANCE

DU ROY,

Du 28 Juin 1733.

QUI fait défenses à tous Loueurs de chevaux, Hô-
teliers & autres, de fournir des chevaux pour
aller en poste, soit à cheval, en chaînes ou autres
équipages avec gens pour les guider, sous peine de
confiscation des chevaux, selles harnois & équi-
pages, & de trois cens livres d'Amende au profit
des Maîtres de Postes qui les auront fait saisir.

DE PARIS LEROY,

À MAJESTÉ étant informée que quoique les
Maîtres des Postes du Royaume ayant chacun
un nombre suffisant de bons chevaux pour son
service, celui du Public & l'utilité du Commerce; néan-
moins la plus grande partie de ceux qui veulent aller

EXEMPLE
d'ordonnance du
Roi, datée du 28
Juin 1733.



f = F
f = S



230

Camp scout en Juillet

Des scouts de la région lyonnaise, affiliés à la "Fédération du scoutisme européen", viendront camper du 11 au 18 juillet 1993, sur le terrain de "La Ruche", mis à leur disposition par l'association familiale.

Ils seront une trentaine au total.

Pendant leur séjour, ils pensent organiser une "veillée" et un "feu de camp". Les chefs qui sont venus voir le terrain étaient très sympathiques. Cela promet de bonnes soirées à tous ceux qui voudront en profiter.

Bienvenue à Saint Bonnet Le Bourg à ces futurs campeurs. Mme POUSSIER

REGIME

— Docteur, demande une grosse dame, est-ce que je peux manger des gâteaux ?

— Certainement pas, si vous voulez maigrir.

— Oui, docteur, mais si je mange des gâteaux, ça me coupe l'appétit.

Il y a deux ans que je n'ai pas parlé à ma femme dit un mari. Pourquoi ? lui demande-t-on. Pour ne pas l'interrompre !



1914/1915

De Gauche à Droite : Eugène CHEVALIER

Angèle CHEVALIER - Maria CHEVALIER

LA LAMPE

— Il y a eu un accident assez grave à un passage à niveau, et le garde-barrière est cité comme témoin. Le juge lui demande s'il a bien fait les signaux réglementaires avec sa lampe, à quoi le brave homme répond :

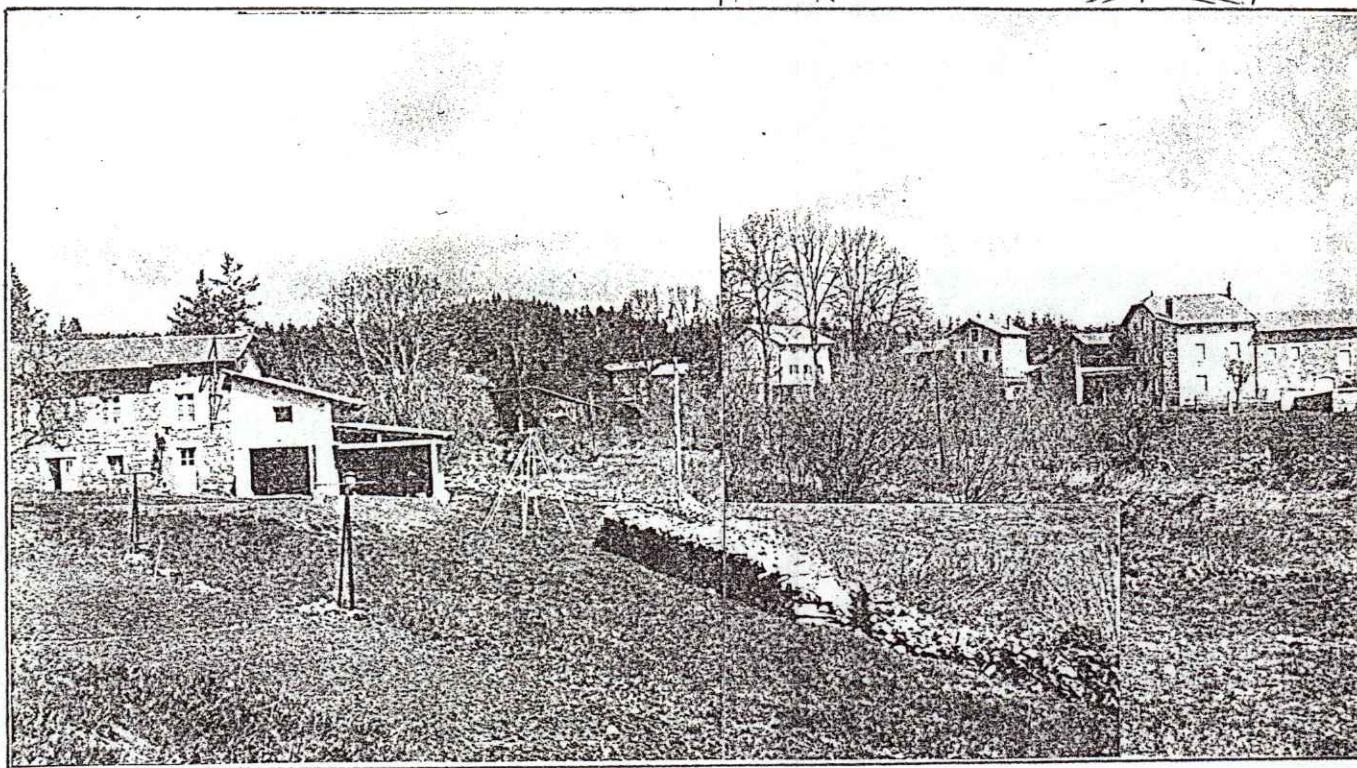
— Parfaitement, monsieur le juge, j'ai fait tous les signaux prévus. Malheureusement, l'automobiliste qui arrivait à ce moment-là n'a rien vu et il s'est engagé sur la voie au moment où le train arrivait. Et l'automobiliste jure ses grands dieux qu'il n'a vu aucun signal.

La cause est jugée et le garde-barrière est renvoyé sans le moindre ennui.

Quelques jours plus tard, il parle de l'affaire à un de ses amis et il dit :

— Remarque bien que j'ai eu de la veine, car le juge n'a pas pensé à me demander si ma lampe était bien allumée.

sans paroles.



Le village de Dijustes dans son ensemble - Photos Montage de JMR

Mademoiselle Julie FENEYROIS accompagnée de son frère Sébastien ainsi que Monsieur Nicolas FORCE ont fait leur profession de foi le dimanche 06 Juin 1993 en l'église de Saint Germain L'Herm.

LES CHAUSSURES

Isidore est un brave garçon, mais du genre un peu farfelu. Comme c'est malgré tout un bon copain, on lui pardonne bien des choses.

Ce jour-là, il a été invité au mariage d'un de ses amis, et il arrive à l'église. Aussitôt un des invités remarque qu'Isidore porte des souliers beaucoup plus grands que ses pieds.

Comme Isidore marche avec une certaine difficulté, le copain lui dit :

— Non, mais tu n'y penses pas, qu'est-ce qui te prend ? Quelle idée a pu te passer par la cervelle pour mettre des chaussures pareilles ?

Isidore le regarde, réfléchit et répond tout naturellement :

— Ecoute, tu me diras ce que tu voudras, mais encore hier, quelqu'un m'a dit que ce mariage était une cérémonie en « grandes pompes ».

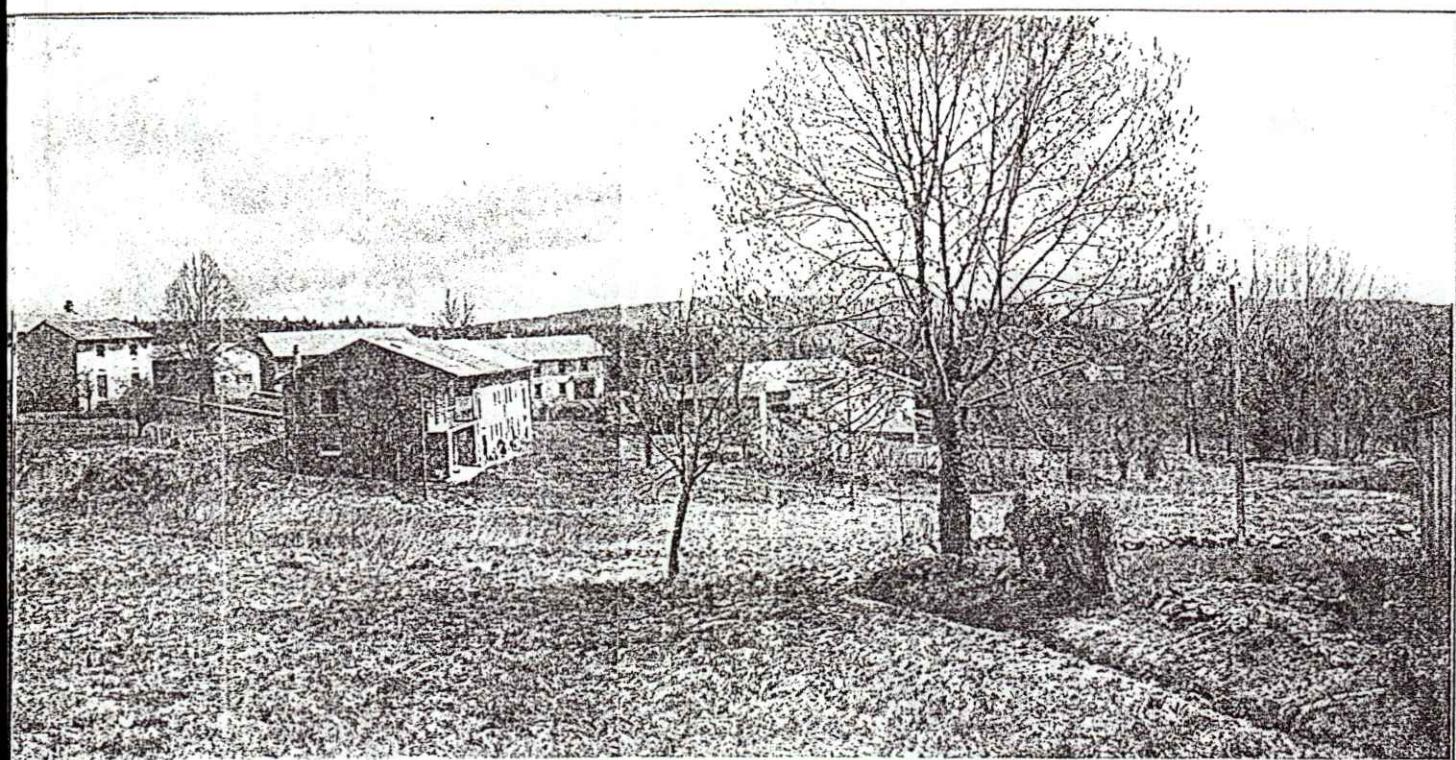
Etat civil



Mariages

- mademoiselle BORGHESE Bénédicte, Marie, Denise et monsieur GIRAULT Olivier ont été unis par les liens du mariage le samedi 05 Juin 1993 à Saint Bonnet Le Bourg.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.



HISTOIRE

Ce sont trois petits garçons qui discutent dans la cour de récréation.

- Moi, mon papa, il est très fort, dit le premier. Il conduit le TGV, il met deux heures pour faire Paris-Lyon.
- Le mien, il est plus fort, dit le deuxième. Il conduit le Concorde, il met deux heures pour aller à New-York.
- Ben, mon papa, dit le troisième, il est plus fort que tout le monde. Il travaille dans l'administration. Il quitte le travail à cinq heures et à quatre heures, il est déjà à la maison.

Les palmes académiques (grade chevalier) ont été décernées à Madame BARRAUD née FENEYROL Odette par décret du 03 Mars 1993. Le PJDB lui adresse ses vives félicitations.

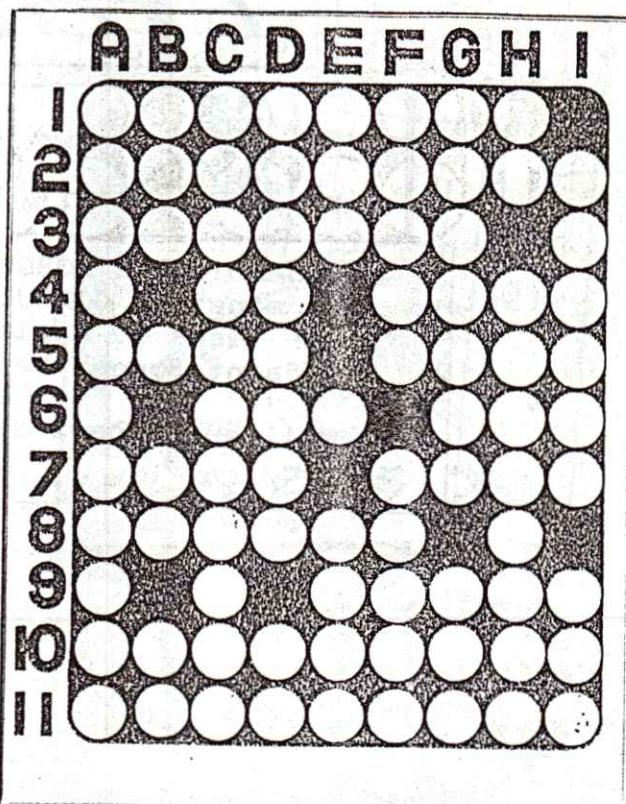
Devinette
Quel est le légume qui souffre le plus au monde ?
- L'artichaut !
- Pourquoi ?
- Parce qu'on lui arrache les poils et qu'on lui mange le cœur !...

Horizontalement :

1. - Déviation d'une certaine colonne.
2. - Adaptateur.
3. - Il fut archevêque de Séville.
4. - Fin de mode - Original.
5. - Couchis de fascines - Sève.
6. - Peut être postal - Patriarche.
7. - Enlevai - Lamelle de champignons.
8. - Consignées.
9. - Athlète finlandais.
10. - Epargnes.
11. - On connaît celle d'une mère.

Verticalement :

- A. - C'est chez nous.
- B. - Sigle policier - A l'entrée de Tours
- Démonstratif.
- C. - Direction.
- D. - Avarice d'Harpagon - Symbole chimique.
- E. - Déesse marine - Ville du Névada en désordre.
- F. - Mangent énormément - Divertit mais vraiment n'importe comment.
- G. - La plus peuplée des îles danoises - Divinités.
- H. - Sur la Bresle - Sont sans noms.
- I. - Mise en ordre - Baie japonnaise.



ABCDEFHI



Réponse aux Mots Croisés n° 21

Christophe COURTINE, notre "bidasse" de service, a été affecté à la Base Aérienne d'Orange (Vaucluse).

Un nouveau timbre sans prix :

Depuis le 19 Avril, vous trouvez dans les bureaux de poste et les débitants de tabac des timbres autocollants ou non, qui n'ont plus de valeur faciale. Vous les payez 2,50 F. (tarif en vigueur actuellement) et vous pouvez affranchir les courriers jusqu'à 20 gr. en France, dans les DOM-TOM et toutes destinations de l'Europe. Le principal avantage de ce nouveau timbre est qu'il reste valable après une ou plusieurs augmentations de tarifs. Les timbres habituels aux valeurs de 2,20 F. et de 2,50 F. continuent évidemment d'exister.

(Source : Le particulier)

C'est un HISTOIRE il est cocu. Alors, un jour, il dit à un copain : - Ma femme, c'est comme une invention française. - L'autre fait : - Ah bon ? et pourquoi ça ? - Eh bien, c'est moi qui l'ai trouvée et ce sont les autres qui en profitent.

L'Ours et les médecins.

Un ours sentant monter la fièvre
Fit venir deux docteurs, leur parla sans détour :
"Voici mon mal. Touchez mon pouls, tatez ma plèvre,
Quand vous aurez fait le tour,
Dites-moi ce que j'ai, dites-moi je vous prie
Ce qui peut me rendre la vie,
Dans le moindre détail; de la sorte éclairé
Entre vous deux je choisirai".

Le premier médecin tout aussitôt s'avise
De proposer ce que l'art dicte en pareil cas :
Radios, scanner, et coetera,
Sans parler de maintes analyses.
Il ne donnera son avis
Que tous ces renseignements pris.
"Pourtant, ajoute-t'il, il faut que j'en réfère
A certain supérieur qui ne badine point.
Nous allons calculer le rapport coût/besoin
Et le qualité/prix. Ce que nous devrons faire,
L'ordinateur nous le dira,
Après quoi l'on vous guérira".

L'autre Hippocrate avait l'air de ne rien entendre.
"Ami, dit-il à l'ours, je promets d'entreprendre
Ce que, pour moi, je voudrais que l'on fît".

L'ours tenait à sa peau, peu pressé de la vendre,
C'est au second qu'il s'en remit.

Mme MONTEL



LA FOURME D'AMBERT OU DE MONTBRISON

SES CARACTERISTIQUES

La fourme d'Ambert ou fourme de Montbrison, fromage au lait de vache, à pâte persillée non pressée et non cuite, est recouverte d'une fine croûte sèche et fleurie qui peut présenter des moisissures blanches et rouges. Elle contient au minimum 50% de matière grasse. On la reconnaît à sa forme très particulière, différente de celle des autres fromages : c'est un cylindre plus haut (19 cm de hauteur) que large (13 cm de diamètre), pesant environ 2 kg. Elle est vendue nue.

SON ORIGINE

La fourme remonte de façon certaine aux premières époques de la féodalité, vers le VIIIème ou le IXème siècle. Mais il est probable qu'elle se préparait déjà au pays des Arvernes avant la conquête de César. Son berceau se situe dans les monts du Forez, aux étés chauds, aux hivers longs et froids, où le lait est recueilli entre 600 et 1.600 m d'altitude.

Autrefois, la fourme était fabriquée dans les "jasseries". Il existe encore quelquesunes de ces fermes-laiteries, où les méthodes de fabrication se sont transmises de génération en génération. "Fourme" vient du mot "forme", récipient qui sert à contenir le caillé.

SON TERROIR

Les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et cinq cantons du Cantal autour de Saint-Flour.

SA FABRICATION

La fourme se fabrique comme jadis. Lait emprésuré à chaud. Découpage et brassage du caillé. Mise en moules et salage à la main. Egouttage et séchage avec retournements. Piquage, pour favoriser la pousse du bleu, et affinage dans les caves des monts du Forez pendant au moins quarante jours.

COMMENT LA CHOISIR ?

- A l'oeil : croûte sèche jaunâtre, feutrée de gris et fleurie de taches rouge orangé ; pâte grasse de couleur crème, à moisissures peu prononcées.
- Au toucher : pâte souple et onctueuse
- Au nez : légère odeur de cave
- Au goût : saveur très douce et fruitée

COMMENT LA DEGUSTER ?

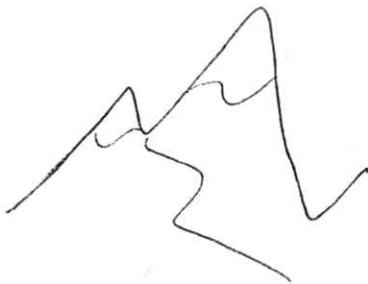
La fourme d'Ambert ou de Montbrison est un fromage de fin de repas, mais elle peut aussi servir à la préparation d'entrées, de salades, de soufflés, de crêpes fourrées...

AVEC QUELS VINS ?

Un vin local rouge ou rosé : coteaux d'Auvergne, coteaux du Forez, côtes roannaises.

SES MEILLEURES SAISONS

L'été, l'automne et l'hiver.



LA VALLEE BLANCHE

L'hiver, la neige. Tous les massifs alpins, pyrénéens, et du Centre de la FRANCE sont blanchis par cet "OR BLANC" qui fait la distraction première de tous les adeptes du SKI.

La VALLEE BLANCHE se situe dans le Massif du MONT BLANC (Haute-Savoie). Longue de 21 kilomètres, son départ se trouve au sommet de l'Aiguille du Midi (3200 mètres), contourne le Cirque de Glace, suit interminablement la Mer de Glace et se termine non loin de la Gare SNCF de CHAMONIX (1000 mètres), en passant par une forêt de Conifères.

Lors d'une semaine de vacances, prise au mois de Février ou Mars, vous prenez pension dans une petit hôtel de la région chamoniarde. Ensuite, vous proposez à quelques skieurs expérimentés d'effectuer cette randonnée alpine.

Le jour J-2, vous vous rendez à la Maison de la Montagne à CHAMONIX, afin de prendre contact avec un guide. Après avoir discuter les modalités de l'expédition, vous vous donnez rendez-vous pour le jour J, vers huit heures trente, heure à laquelle vous prendrez le téléphérique à l'Aiguille du Midi.

De retour à l'hôtel, vous informez les autres participants de l'heure de départ et des affaires à emporter pour cette journée de ski. Vous vous présentez à la réception de l'Hôtel, pour décompter vos repas et commander des repas froids.

La nuit sera longue et le sommeil difficile à trouver.

Jour J. Les "enragés du ski" sont au rendez-vous pour le petit déjeuner. L'inquiétude est également présente pour certains. Enfin, le chocolat et le café réussissent à passer dans ces gorges serrées. Il ne reste plus qu'à mettre les repas froids, l'eau et les appareils photographiques dans les sacs à dos, et vous êtes près pour l'aventure.

Arrivés à la gare du Téléphérique de l'Aiguille du Midi, vous retrouvez le guide, déjà prêt depuis une demi-heure. Juste le temps d'acheter les billets (Un aller, sans retour), et vous vous dirigez vers la cabine.

Divers discussions peuvent être entendues : " - Poussez pas !... - Attention mes pieds !... - Ne montez pas tous, le câble va casser !... "

Les filles qui sont venues commencent à avoir des sueurs fois. " - Pas rassurées, mesdemoiselles ! ". L'angoisse, le téléphérique aussi. A chaque fois que le câble passe sur des poteaux de soutien, des petits plaisantins peuvent dire : " - Attention, le câble va casser. Regardez les rochers en dessous. Si on sautait pour aller les voir !... ". " - Passez devant, on vous suit !... ". Evidemment, pour faire ça, il faut être fou et téméraire. Cinquante mètres vous séparent d'eux.

Enfin, vous voici arrivés à la station de l'Aiguille du Midi. " - Terminus, tout le monde descend ! "

Le guide, après être sorti du bâtiment, vous encorde. Là, c'est la fin. Les plus anxieux commencent à sentir des tremblements au niveau des jambes. Des dents claquent. Serait-ce le froid ? Non. Il fait un temps superbe. Le ciel est bleu, le soleil brille de tous ses rayons.

Maintenant, vous entamez la descente (150 mètres) jusqu'au départ de la piste. Détrompez-vous, la piste n'est pas balisée, mais à force de passage, les traces se voient de loin. Arrivés au point nommé, le guide vous détache. La chaleur se fait sentir. Vous enlevez vos anoraks, vous sortez tous de la crème à bronzer et les lunettes car les rayons du soleil, si intance, risqueraient de vous brûler la peau et les yeux. Les appareils photographiques et les caméras sont également mis en oeuvre.

Les skis étant ajustés, et tout le monde étant prêt, vous entamez la descente. Le guide passe en premier, les plus inquiets prennent aussitôt derrière, suivis des autres. Les deux porteurs de sacs à dos ferment la colonne.

Dix minutes plus tard, vous vous arrêtez. Le guide vous présente le Massif (le Mont-Blanc, l'Aiguille du Midi, la Mer de Glace, l'Aiguille verte, les Grandes Jorasses, etc...). Vous prenez des photographies. Et c'est reparti.

.../2/...

Vous descendez encore quelques centaines de mètres sur une piste assez facile, mais maintenant, les difficultés interviennent. Vous allez attaquer une déclivité plus importante parmi les blocs de glace et les crevasses. Le style "Dérapage" est parfois nécessaire. Les arrêts fréquents sont indispensables. Le site est si agréable que les problèmes passent presque inaperçus. Les pellicules photographiques et des caméras défilent à une vitesse folle.

Trois heures ont déjà passé. Le guide vous fait part que le plus gros est fait. A présent, vous arrivez au départ de la Mer de Glace, cette énorme étendue glaciée recouverte de neige. C'est MAGNIFIQUE !

Etant arrivés à l'heure du repas, vous déchaussez vos skis, vous vous installez sur la neige, à l'écart de la "piste". Les habitués appellent cet emplacement LA SALLE A MANGER. Une salle à manger comme celle-ci permettrait un banquet de centaines et de centaines de personnes (environ 200 m x 150 m).

Un groupe de chasseurs alpins est également au rendez-vous. Est-ce le plaisir ou un entraînement imposé par le service ?... Toutefois, ils s'arrêtent aussi pour "casser la croûte".

Pour votre part, le casse-croûte est simple :

Deux œufs durs, une petite boîte de pâté de foie, un paquet de chips, deux tranches de viandes froides, un demi pain et un litre et demi d'eau. Le guide, lui, a tout prévu. Il a même amené un petit bidon de "Gnôle". " - C'est pour le digestif ! ", " - Pas mauvaise la goutte ! ". Cependant, l'anxiété est passée. Tout le monde mange à sa faim, car un grand effort a été fait. Seulement, plus de la moitié du parcours est à faire, et il faut encore des vitamines. Consolez-vous, le plus dur est passé.

Treize heures trente. Les sacs sur les épaules, les skis aux pieds, la digestion en cours, vous repartez.

La descente est assez facile. Se laisser glisser, ça roule tout seul. La Mer de Glace n'est pas difficile à dévaler. Seules quelques crevasses parsèment cette large bande de glace et de neige.

Les sommets des Grands Monts sont en vue ; le Pic de l'Évêque, l'Aiguille du Cardinal - en résumé - la

Chaine Eclésiastique défile sur votre droite.

Ca y est ! Vous apercevez la forêt. Plus que cinq kilomètres à couvrir. Une petite portion de "Grimpette" reste à faire. " - Cela coupe les jambes ! " disent certains, dont la fatigue se fait sentir.

Une pose. Un peu d'eau, quelques oranges, et c'est reparti. La descente qu'il reste est simple.

Les chutes s'accumulent, les skis déchaussent, mais une seule chose est à penser : rétablir la situation et continuer. Le reste du parcours étant un sentier d'un mètre cinquante de large environ et de faible déclivité, le guide prend un peu de distance avec les deux ou trois skieurs, les plus expérimentés.

Seize heures. Vous voici en bas de la piste. Tout le monde est là, en chair et en os. Aucun blessé. Les sourires et la fatigue se découvrent sur quelques visages. Les plaisanteries fusent. Un petit verre pour fêter cette journée et vous rentrez à l'Hôtel.

Vous chargez les sacs et les skis dans les voitures. Vous remerciez votre guide en espérant le revoir pour une prochaine expédition. Néanmoins, un pincement au cœur vous trouble tous.

De retour à l'Hôtel, les gens impatients vous questionnent sur cette épopée en ski. Tous les problèmes et les difficultés sont oubliés. Seuls les bons moments font sujets de discussions.

Le repas du soir (repas copieux et chaud) est le bien venu pour vous tous. Le sommeil ne suivra non loin derrière. Une randonnée comme cela, ça épouse !!!

Si un jour, Vous les adeptes du ski alpin, vous désirez faire cette belle et inoubliable VALLEE BLANCHE, un seul menu : Une semaine de vacances dans le massif du MONT BLANC, quelques amis qui aiment le sport, skieurs chevronés ou d'un niveau moyen, un guide, un petit repas et surtout une chose essentielle : Une journée ensoleillée.

A bientôt, peut-être sur les pistes du Massif de la Mer de Glace avec un soleil magnifique.

*** Aventure vécue par un Gendarme de la Brigade de SAINT GERMAIN L'HERM (63) ***

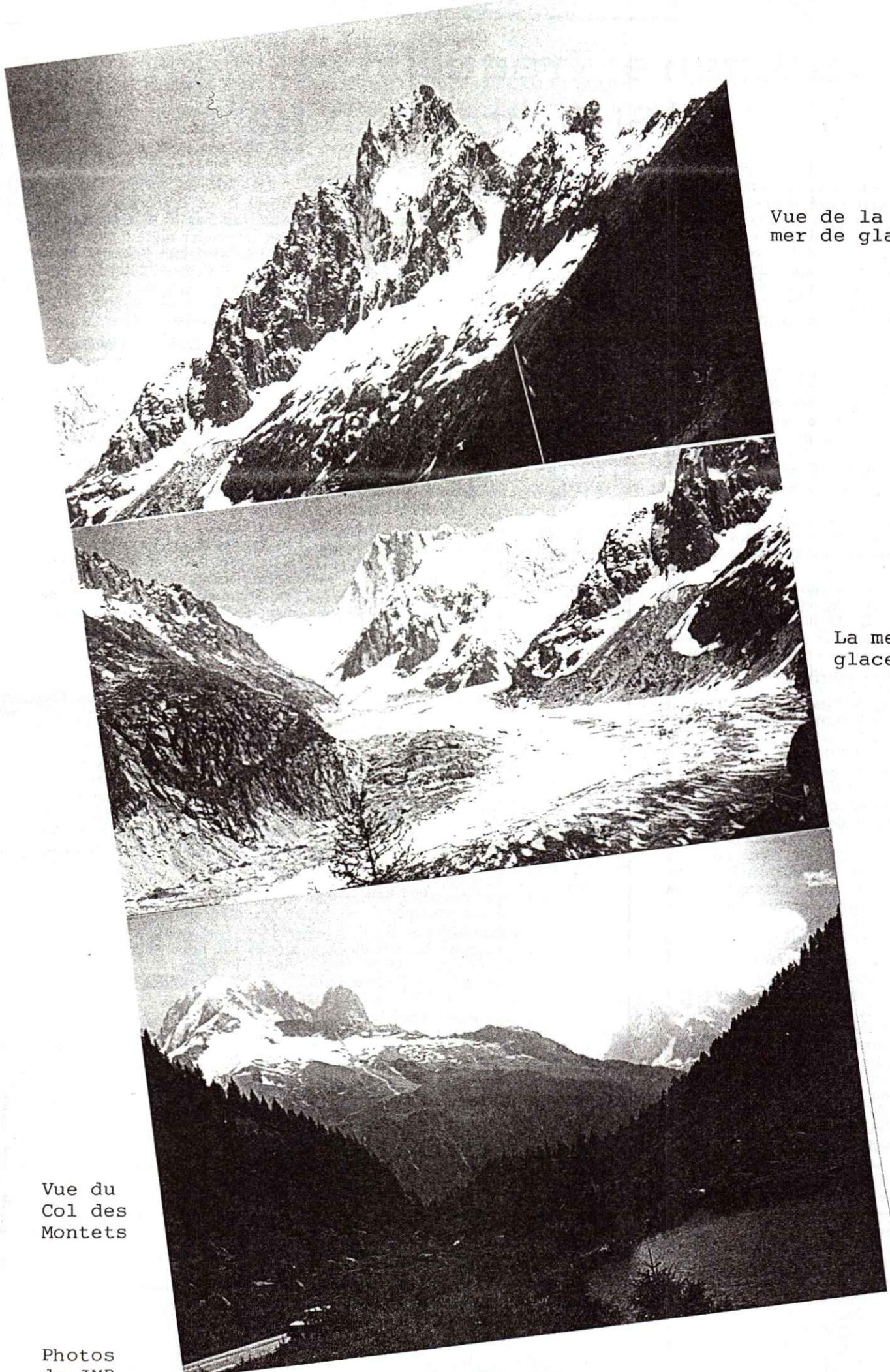
INVITATION

André flirte depuis quelques jours avec Yvonne, et ce jour-là, il lui demande :
— Est-ce que vous acceptez de venir à la surprise-party que je donne ce soir ?
— Je veux bien. Mais combien serons-nous ?
— Hé bien... deux.

BLAGUE

Lors de l'enterrement d'un milliardaire célèbre, des journalistes aperçoivent un petit homme qui pleure à chaudes larmes. Espérant le reconforter, ils s'approchent.
— Vous étiez de la famille ? - Non. - Alors pourquoi pleurez-vous ? - C'est pour ça !

La Vallée Blanche



Vue de la
mer de glace

La mer de
glace

Vue du
Col des
Montets

L'Affaire Traquelet, de St-Germain-l'Herm

Le 1^{er} floréal an IV (20 avril 1796), les gendarmes Marc Levé et François Jourde, rentraient dans la salle des séances de l'administration municipale de Saint-Germain-l'Herm — en style révolutionnaire : Germain-Latour. Ils amenaient avec eux, et, menottes aux mains, un homme de haute taille, d'assez forte corpulence et paraissant âgé d'une soixantaine d'années.

Quand ils surent qui était le prévenu, les officiers municipaux dirent, j'imagine, ne pas bénir les gendarmes.

Car ils étaient de braves gens. Mais on vivait en un temps où chacun avait des raisons d'avoir peur de tout le monde et presque de soi-même. La prudence disait : « Si l'on ne veut pas être mangé par les loups, il faut hurler avec eux ! » Et ils se faisaient loups.

Le diable et les gendarmes qui amenaient un prêtre devant les administrateurs municipaux de Saint-Germain-l'Herm !

François Pallasse, né à Auzelles en 1731, avait administré la paroisse d'Echandelys depuis 1765. Le 17 février 1791, il prêta le serment demandé par la Constitution civile du clergé, mais avec les réserves que lui imposait sa conscience.

Le District d'Ambert le mit en demeure de rectifier sa déclaration. Il n'en fit rien, fut mis sur la liste des inscrimés, et sa cure fut déclarée vacante. Le 29 mai 1791, les habitants d'Echandelys demandaient son maintien en ces termes : Assurés de la bienfaisance et du zèle de notre curé et de notre vicaire, nous vous supplions de ne rien changer dans notre ancien culte. Un nouveau curé et un nouveau vicaire seraient inutiles. Il nous serait impossible d'effacer de notre cœur la confiance vraiment méritée de nos prêtres actuels pour la donner à un nouveau curé et à un nouveau vicaire. » L'abbé Pallasse, fort de la confiance de ses paroissiens, resta au milieu d'eux. Dénoncé en septembre 1792, il prit un passeport pour la Suisse et il resta tout de même à Echandelys, se cachant tantôt ici, tantôt là, échappant toujours aux recherches.

Les gendarmes le découvrirent enfin dans la maison du citoyen Desroys sise au chef-lieu de la commune et l'emmenèrent. En route il leur offrit une somme d'argent s'ils consentaient à le relâcher, mais ils n'acceptèrent point. Ils avaient, en effet, en le fouillant, saisi sur lui, les preuves de sa culpabilité : la boîte d'étain qui contenait les Saintes Huiles et une bourse vide en soie, verte et rouge, la bourse dans laquelle il portait le Saint-Sacrement aux malades ! On voit de quel crime on le jugeait coupable.

L'abbé Pallasse fut interrogé : « Sur quoi, dit le procès-verbal, il a été arrêté que le dit Pallasse sera traduit dès demain au département par la gendarmerie nationale et qu'il restera jusqu'à son départ dans la maison d'arrêt du canton où il sera écrouté.

Et attendu que le dit Pallasse a dit être atteint d'une hernie et autres infirmités qui ne lui permettaient pas d'aller à pied, il a été arrêté qu'il sera transféré dans une voiture qui sera mise à cet effet en réquisition s'il était nécessaire. »

L'abbé Pallasse fut donc remis à Jean Traquelet qui cumulait les fonctions de garde de la forêt nationale et de concierge de la prison.

Mais voilà ! la prison de Saint-Germain servait si peu qu'elle n'avait ni serrure, ni cadenas, et il n'y avait, paraît-il, pas moyen de la barrer. D'autre part, fatigué par les courses qu'il avait faites pendant la journée, Traquelet avait grand besoin de se reposer. Mais, esprit ingénieur, il trouva le moyen et de se reposer et de garder son prisonnier à vue.

Il le fit monter dans la chambre où il couchait lui-même avec sa famille. La fenêtre était à 14 ou 15 pieds au-dessus du sol. Traquelet se dit que « Pallasse, homme fort matériel ne pourrait sauter par la fenêtre. » La porte fermait bien. La prison était donc sûre. Traquelet avait aussi le sens de certaines délicatesses. Il éteignit un matelas près de la fenêtre et le dissimula derrière un lit aveugle qu'il tira au milieu de la chambre.... Le matelas du prisonnier n'était qu'à huit pieds du lit du gardien... tout était pour le mieux.

Le prisonnier soupa et se coucha... Traquelet ferma la porte et s'étendit tout habillé sur son lit prêt à intervenir au premier mouvement du captif. L'abbé Pallasse ne tarda pas à ronfler, et, harassé de fatigue, malgré les efforts qu'il faisait pour se tenir éveillé, à son tour Traquelet s'endormit....

Un coup de fusil.... Des cris éperdus sur la place publique.

— Qu'y a-t-il ? demande à sa domestique, Mme Philippe Vauzelles, veuve Lafarge.

— On crie au feu.

— Les fenêtres s'ouvrent de tous côtés.

— Qu'y a-t-il ? interroge Anne Bard.

Lafarge, commis près de l'administration municipale répond :

— Le prisonnier s'est sauvé.

Et la femme Traquelet hurle : « Il s'est sauvé ! Il s'est sauvé ! »

Les voisins, Jean Bard, tailleur, et ses sœurs, Jeanne Jourde veuve Camus, Mme Lafarge et sa domestique sont les premiers dans la rue. Puis l'on accourt de tous les coins du bourg.

A la clarté des chalets, on entoure et on contemple... un matelas.

Voici ce qui s'était passé à 1 h. du matin.

Assuré que son gardien dormait bien, l'abbé Pallasse se leva, fit jouer doucement le morceau de bois qui fermait la fenêtre, ouvrit celle-ci, jeta le matelas, s'accrocha à l'éperon qui était au-dessous du bassoir, se laissa choir, tomba sur le matelas et s'ensuit.

Un carreau, on ne sait comment, se brisa. A ce bruit Traquelet s'éveilla et sauta au bas de son lit. Constatant que son prisonnier n'était plus là, d'un coup de fusil il donna l'alarme. Puis en toute vitesse, il descendit dans la rue et courut chez les gendarmes. Avec eux il se lança à la poursuite du captif. L'abbé Pallasse ne put être repris.

Il s'était dirigé sur Auzelles. Il fut arrêté l'année suivante, 6 novembre 1897, dans l'auberge de la veuve Jallat à Billom et fut condamné à l'exil ; mais il trouva moyen encore de rester à Echandelys dont il redevint curé au Concordat.

L'affaire avait bien fini pour lui.

Elle fut malheureuse pour le pauvre Traquelet. L'administration municipale décida qu'il serait cité devant le Juge de paix. Mr Lacour fit traîner l'affaire et, sans doute, tenant Traquelet pour un brave homme, il aurait voulu le sauver d'une comparution devant la justice supérieure. Mais l'évasion avait fait du bruit, et craignant pour lui-même, le juge de paix Lacour, décerna le 26 mai, un mandat d'arrêt contre Traquelet.

Le lendemain, 27, il écrivait au président du Jury d'Ambert pour le prier, au nom du prévenu, de porter l'affaire devant le Jury prochain afin d'accélérer le jugement. Il ajoutait : « Si, sans surcharger les travaux dont vous êtes journalièrement accablé, vous pouvez accueillir sa demande, vous soulagerez l'humanité souffrante, je veux dire sa femme et une fourmilière de petits-ensfants qui sont dans la plus grande détresse et qui ne subsistent que par le moyen de charités publiques et de son travail journalier. »

Traquelet fut provisoirement laissé en liberté. Il se constitua prisonnier le 4 messidor (22 juin).

Six jours après, le Jury d'Ambert décida qu'il y avait lieu à poursuites. Traquelet fut donc conduit à la maison de justice de Riom.

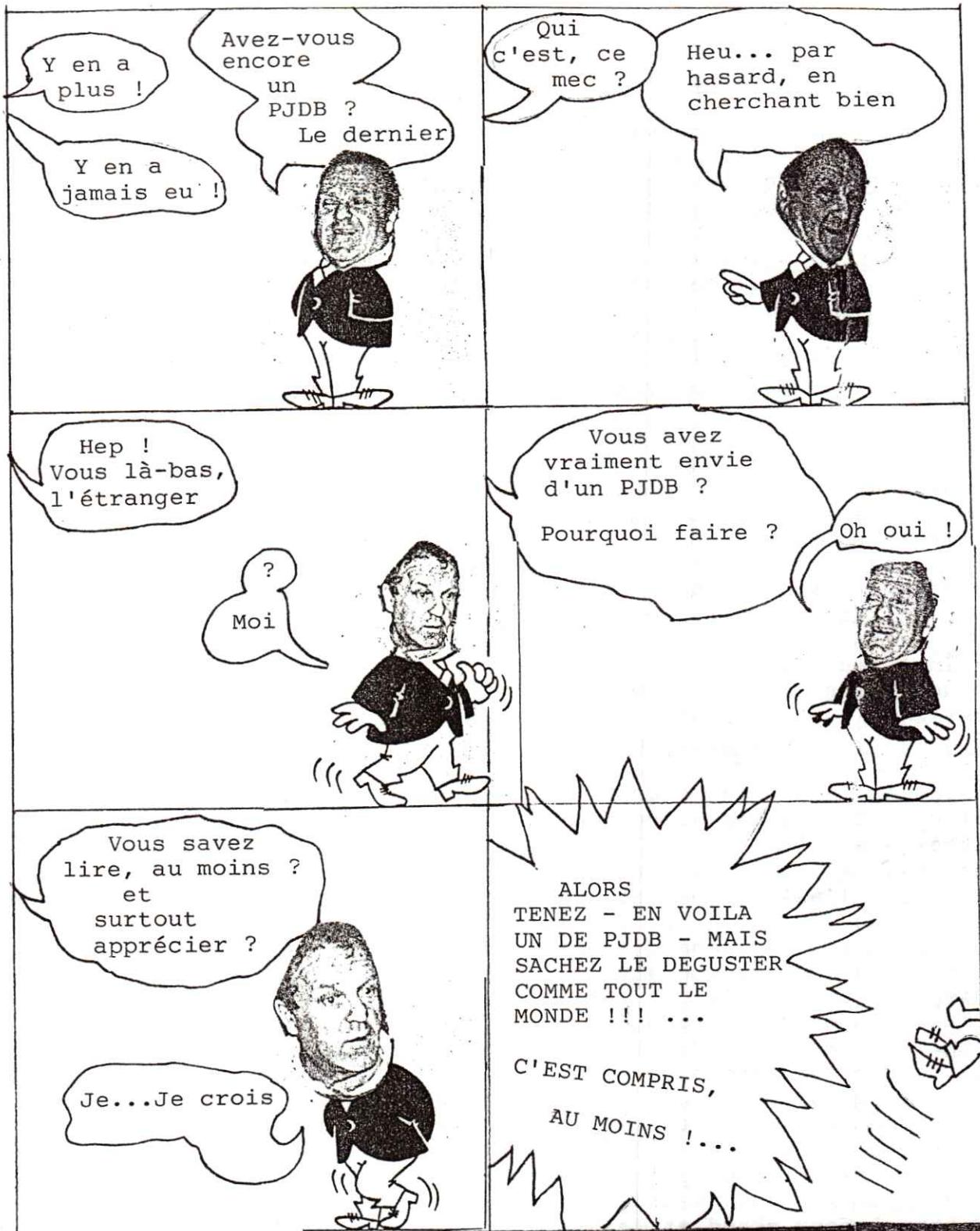
Le 15 Thermidor (2 août) il comparut devant le jury du jugement de Riom. Celui-ci admit « que l'évasion avait eu lieu par l'effet d'une force majeure et imprévue » dont, en conséquence le prévenu ne pouvait être rendu responsable. Et il l'acquitta.

Mais le pauvre Traquelet n'en avait pas moins fait un mois et demi de prison.

Le curé d'Echandelys et Traquelet durent se rencontrer plusieurs fois dans la suite et parler de l'aventure. L'abbé Pallasse ne devait pas être le dernier à en rire. Sans doute aussi que si Traquelet, dans son service de garde, avait surpris le curé d'Echandelys en faute, cette fois « il ne l'aurait pas manqué. »

J.-P. M.

(Archives du Tribunal criminel du Puy-de-Dôme. Dossier 1078)



RECETTE

Terrine de canard campagnarde

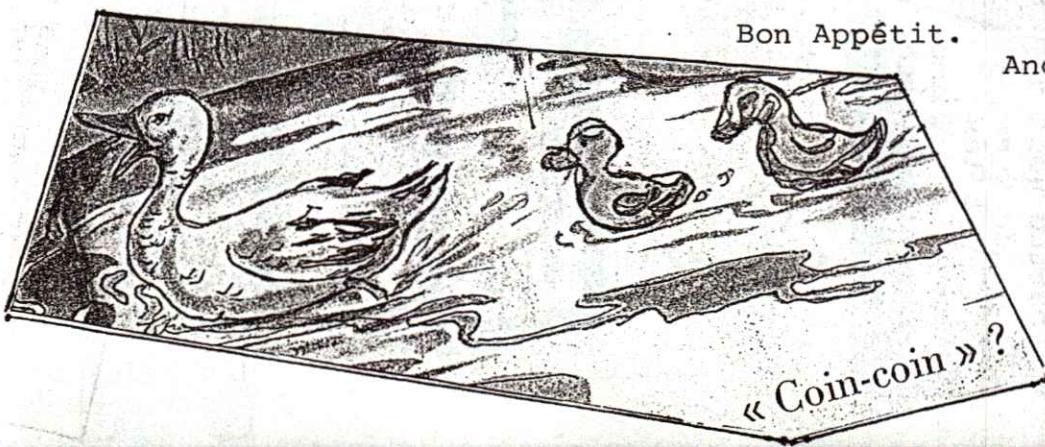
Préparation : 1 Heure - Cuisson : 1 heure 30 - Pour 8 personnes.

Ingrédients : - Un beau canard de 2 Kgs environ.
- 400 Gr. de lard gras et 400 Gr. de lard de poitrine mi-gras.
- 4 épices - 2 feuilles de laurier et un peu de thym.
- 3 beaux oignons et quelques brins de persil.
- 7 cl de cognac + 7 cl de porto.
- 30 Gr. de beurre. - 1 oeuf + 1 jaune.
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche.
- 1 crêpine de porc - 1 petite barde de lard de 2 cm de large.
- Sel + poivre.

- 1) Désossez entièrement le canard en levant les filets avec précaution; mettez de côté le foie et les filets; coupez tout le reste de la chair en gros dés que vous mettez dans une terrine; coupez les filets en longues bandes d'un centimètre environ de large et autant d'épaisseur; retirez le fiel du foie.
- 2) Coupez le lard gras et le lard de poitrine également en gros dés; mettez-les avec la chair du canard ainsi que les morceaux de filet et le foie, dans la terrine; salez et poivrez ces viandes; saupoudrez-les avec le thym émietté et les 4 épices; arrosez avec le cognac; laissez mariner toute la nuit.
- 3) Epluchez les oignons, coupez-les en quartiers.
- 4) Passez au hachoir toutes les viandes canard + porc, à l'exception des longues bandes taillées dans le filet et du foie que vous mettrez de côté.
- 5) Passez également les oignons et le persil au hachoir.
- 6) Mélangez toutes ces viandes, les oignons et le persil.
- 7) Battez ensemble l'oeuf, le jaune et le porto; ajoutez-les aux viandes hachées; mélangez bien cette farce.
- 8) Rectifiez l'assaisonnement, mais attention, vous avez déjà assaisonné les viandes au moment de les faire mariner.
- 9) Coupez le foie du canard en gros dés; passez-les rapidement au beurre; allumez le four (température élevée).
- 10) Disposez une feuille de laurier dans le fond d'une terrine ovale à pâté; disposez également dans le fond la petite barde de lard; emplissez le tiers de la terrine avec la farce; par-dessus, disposez la moitié des bandes coupées dans le filet; recouvrez d'une légère couche de farce; saupoudrez-la avec les dés de foie de canard; emplissez au deux tiers la terrine avec la farce; allongez par-dessus le reste des morceaux de filet; finissez d'emplir la terrine avec la farce; tassez bien; posez dessus la deuxième feuille de laurier; recouvrez le tout avec la crêpine; couvrez la terrine.
- 11) Mettez à four chaud et laissez cuire 1 heure 1/4 environ; vous serez sûr de la parfaite cuisson lorsque la graisse qui remonte à la surface sera parfaitement limpide.
- 12) Faites refroidir la terrine sous presse; pour cela, placez sur le dessus du pâté une planchette de la même forme, un poids sur la planchette; laissez refroidir jusqu'au lendemain.

Bon Appétit.

André GATEAU.



- 1) Comptes administratifs 1992 :
Ils ont été signés en accord avec le compte de gestion de M. le receveur municipal et font apparaître les résultats suivants :

CCAS : excédent de fonctionnement :
2216,77

<u>Assainissement</u>	: excédent de fonctionnement : 64,67
	" d'investissement : 0,33
<u>Eau</u>	: excédent de fonctionnement : 76656,71
	" d'investissement : 17674,59
<u>Commune</u>	: excédent de fonctionnement : 499678,31
	" d'investissement : 83272,60



- 2) Voirie rurale 93 DGE : Le Maire rappelle le financement prévu pour les travaux de voirie sur le chemin de La Gonlaude, l'entrée Courtine au Fraisse, le chemin du cimetière et le chemin de Marchaud au CD à savoir : 210.000 F + 39.060 F (TVA) soit un total de 249.060 F. Après délibération, les élus chargent le maire de signer les documents fournis par la DDAF, maître d'œuvre du projet.
- 3) Voirie rurale 93 Département : Le Maire rappelle le financement prévu pour les travaux de voirie sur le chemin de La Bardelle et sur celui de Féneyrolles à savoir : subvention du département : 75.000 F
Participation commune : 175.000 F
TVA : 46.500 F
soit un total de 296.500 F. Après délibération, les élus chargent le maire de signer les documents adéquats.
- 4) Chemin vicinal Le Champ - Le Faux : Sur la demande de M. le Maire, l'entreprise Ducher de St Germain L'Herm propose un devis de 114603,18 F. pour l'aménagement éventuel du chemin Le Champ - Le Faux sur une longueur de 540 mètres linéaires. Après délibération, les élus se prononcent pour une nouvelle étude ultérieure de ce projet.
- 5) Immeuble ZK 32 (maison Passemard) : Dans sa réunion du 23 Mars 1991, le conseil municipal avait décidé l'achat de l'immeuble ZK 32. Le mandatement sera réalisé sur l'exercice 1993 et les élus demandent au maire de prévoir la somme de 4500 F au budget supplémentaire 93.
- 6) Studio/Cantine : Face à diverses demandes et plusieurs propositions d'aide, les élus décident de meubler le studio sis au-dessus de la cantine scolaire afin de pouvoir proposer des locations à la semaine. Le loyer est fixé, après délibération, à 300 F/semaine avec participation aux charges (eau et électricité) conformément aux tarifs en vigueur au moment de la location.
- 7) Emploi d'agent d'entretien : Le Maire fait savoir que M. COURTINE Jean-Claude, agent d'entretien au service de la collectivité, désire prendre sa retraite en fin d'année. En conséquence, le conseil lance un appel à candidature pour son remplacement. L'intéressé devra être titulaire des permis "Poids lourds" et "transport en commun", dégagé des obligations militaires et devra également résider sur la commune de Saint Bonnet Le Bourg. Les offres doivent parvenir par écrit en mairie de Saint Bonnet Le Bourg avant le 1er Août 1993. L'emploi débutera le 1er Octobre 1993.

Programme Prévisionnel

XVIème Festival de Saint Germain L'Herm
du 12 au 28 Août 1993.

=====

avec la participation des communes d'Aix la Fayette, Condat les Montboissier, Echandelys, Fayet Ronaye, Fournols.

1.- Expositions : du 12 au 26 Août. (de 14.30 à 18 Heures)

Philatélie : Le club philatélique des PTT présentera :

- une collection de cartes postales sur le thermalisme en Auvergne et du vieux courrier du Puy de Dôme.
- une collection thématique sur l'environnement (faune, flore et minéraux).

Photos : - Exposition de photographies sur l'environnement par Michel AGON, photographe à La Montagne.

- Les Saint-Germinois il y a 30 ans.
- Collection de photographies personnelles de M. Jean PAROT, correspondant de La Montagne. Don de Madame Simone PAROT.

La Forêt : - Exposition sur la forêt par l'office national des forêts. Des sorties en forêt, accompagnées par un agent forestier, sont prévues.

Peintures - sculptures : exposition dans la salle polyvalente.

2.- Les concerts :

- Jeudi 12 Août à 21 H. Salle des fêtes de la Mairie : Soirée Cabaret avec Patricia AUCOUTURIER.

- Vendredi 13 Août à 21 H. Eglise de Fournols : Musiques d'Argentine et d'Espagne pour flûtes indiennes et piano avec Laurent MARTIN et Gérard GEOFFROY.

- Samedi 14 Août à 21 H. Eglise de Saint Germain L'Herm : Concert avec l'orchestre d'Auvergne.

- Mardi 17 Août à 21 H. Eglise de Fayet Ronaye : Musique classique avec Emmanuelle GUELFUCCI, harpiste.

- Mercredi 18 Août à 21 H. Eglise de Condat-Les-Montboissier : Musique "d'ici et de là-bas" avec Mariana MONTALVO (chant), Jean-Piette BLUTEAU (chant et guitare), Jacky DESCAMPS (accordéon et trombone).

- Samedi 21 Août à 21 H. Eglise d'Echandelys : Ensemble de musique traditionnelle du conservatoire de Clermont Ferrand (20 musiciens) sous la direction de Dominique BOREL. Vielles, cabrettes et accordéons pour retrouver les fêtes d'antan.

- Vendredi 27 Août à 21 H. Salle polyvalente Saint Germain L'Herm : Deux heures ... d'émotion avec le Seventh Arth Orchestra et ses vingt interprètes.

- Samedi 28 Août à 21 H. Salle des fêtes d'Aix La Fayette : Soirée Cabaret avec Jocelyne BELLOT et Pierre DELIOT.

3.- Les conférences :

- Samedi 14 Août à 15 H. Salle des fêtes de la Mairie Saint Germain : "La vie de nos plantes en Auvergne" par Marcel GIRARDET.

- Vendredi 20 Août à 15 H. Salle des fêtes de la Mairie - Saint Germain : Conférence avec projection de diapositives sur "Faune et paysages d'Auvergne" par Christian BOUCHARDY.

4.- Jeudi 12 Août : Journée d'ouverture avec dédicaces de livres, accueil des invités, des écrivains, des artistes et des personnalités - vernissage des expositions. Dédicace de leurs œuvres par les écrivains.

5.- Sortie : Le mercredi 25 Août, une sortie est organisée pour la journée dans les Hautes chaumes du Forez.

En préouverture du festival et à l'occasion de la fête patronale de Saint Germain l'Herm, le 08 Août à 22 H., un spectacle pyrotechnique sur le thème de l'environnement se déroulera sur le site de la Chamberle.

Des souvenirs philatéliques seront édités à l'occasion de ce 16° festival.